

R
M
t

06191920

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le

15-12-2006

P. de Greffier

Dénomination : **ALIFAR**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : rue Bois de Broux, 37 – 5080 Rhisnes

N° d'entreprise : 0408 380 589

Objet de l'acte : Renouvellement des mandat

Extrait du Procès-Verbal de l'assemblée générale du 7 décembre 2006Démission et nomination

L'assemblée décide, à l'unanimité des voix, de procéder au renouvellement des mandats d'administrateurs de :

- Madame Isabelle Lapaille
- Monsieur Gérard Hennau
- SA ORLA représentée par son représentant permanent, Madame Isabelle Lapaille

Ces mandats ont une durée de 6 ans et se termineront après l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'année 2012.

Extrait du Procès-Verbal du conseil d'administration du 7 décembre 2006

- A l'unanimité des voix, le conseil renouvelle le mandat d'administrateur délégué, pour une période qui commence maintenant et qui prendra fin immédiatement après la réunion de l'année de 2012, de Madame Isabelle Lapaille.

En cette qualité, l'administrateur délégué représentera, la société en droit et en dehors du droit, conformément aux statuts

En cette qualité, l'administrateur délégué disposera de la signature de la société sans limitation de montant pour toutes les opérations de la gestion journalière,

auprès des banques et auprès des entreprises d'utilité publique. Cela signifie entre autre que:

l'administrateur délégué peut notamment ouvrir tous comptes auprès des banques ou de l'administration des comptes chèques postaux, effectuer et approuver toutes les opérations sur les comptes ouverts, résilier ou clôturer des comptes et en encaisser le solde, quel que soit le montant. Il représentera également la société pour toutes les opérations auprès des entreprises d'utilité publique

L'administrateur délégué accepte le renouvellement de son mandat.

(Signature)

Isabelle Lapaille

Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/12/2006 - Annexes du Moniteur belge